

Discours de Dominique Gillot

Sénatrice du Val d'Oise

Présidente du CNCSTI

A l'occasion de la remise de la Stratégie Nationale de Culture Scientifique, Technique et Industrielle, le 9 Mars 2017 au Palais de la Découverte.

Seul le prononcé fait foi.

C'est un grand honneur et un vrai plaisir

De vous présenter aujourd'hui le fruit des travaux collectifs, participatifs, collaboratifs, du conseil national de la CSTI

Et je remercie vivement Bruno Maquart, Président d'Universcience, oserais-je dire mon allié de longue date, notre complice en culture... scientifique, technique et industrielle (mais bien plus), d'avoir immédiatement compris et adhéré à l'intérêt d'ouvrir un de ses équipements emblématiques pour vous remettre, Madame et Monsieur les Ministres, cette stratégie nationale.

Le Palais de la Découverte, qui fête ses 80 ans et engagera bientôt d'importants travaux de rénovation, reste, restera le totem de la culture scientifique partagée par le plus grand nombre.

Un bâtiment somptueux, aujourd'hui bien ouvert sur le FIAC.

Un équipement populaire, bien identifié, bien repéré, fierté de la Nation et du public dans toutes ses dimensions.

Rapprocher la Science du plus grand nombre, partager la CSTI démocratiquement,

Contribuer à l'élévation du niveau de connaissance des publics, de tous les publics, académiques, avertis, curieux, étudiants, scolaires,

touristes, comme le fait le Palais de la découverte depuis 1937 est une noble ambition

Qui nous engage avec le CNCSTI !

Crée en 2012, le CNCSTI a été cité et ses missions ont été précisées dans la loi ESR de 2013.

C'est en 2014 qu'il a été remis en place

dans une composition renouvelée

et ma présidence, devenue effective le 2 Avril 2015,

a permis de relancer ses travaux, sous l'égide de Thierry Mandon,

Venu nous accompagner lors de la 1ere réunion au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Ce sont des dates qui marquent notre mission

Et qui ont assis la légitimité du conseil,

Conseil national qui s'est révélé très actif

Très collaboratif, très réactif même, à l'actualité, aux enjeux, à mes sollicitations, à celles de nos partenaires.

Sollicitations amplifiées par ma responsabilité de parlementaire engagée dans d'autres secteurs de réflexion ô combien complémentaires : éducation et culture populaire, ESR et science partagée, technosciences et démythification de l'IA, droits culturels instaurés comme droits fondamentaux, liens sciences/société... observation de l'évolution du monde et de la croissance des opinions extrêmes !

Ce sont des convictions partagées qui ont animé les travaux du conseil pour

« Permettre au citoyen de de comprendre le monde dans lequel il vit et se préparer à vivre dans celui de demain », tel que le professe l'Association des musées et centres de science pour le développement de cet armement collectif, cette appropriation d'une culture commune

afin de répondre aux interrogations du présent, aux aléas d'un futur qui se dessine plus ou moins précisément, porteur d'espoir tout autant que d'inquiétudes.

Cette mise à disposition de la Culture Scientifique, est une pratique qui plonge ses racines dans l'Histoire de notre pays. Depuis la Révolution Française, l'idée selon laquelle la connaissance et la science sont indispensables pour faire des citoyens libres et égaux, aptes à exercer leurs droits civiques s'est imposée, a prospéré.

C'est ce modèle qui a inspiré Hubert Curien quand il a créé la fête de la Science en 1992.

Alors même que, la volonté de diffuser la CSTI est toujours aussi active, portée par des « sachants » médiatiques qui savent subjuguier leur public. Les modes d'accès à l'information et à la communication sont aujourd'hui totalement bouleversés par de nouveaux outils, de nouveaux médias, de nouvelles possibilités, qui fixent de nouvelles exigences et offrent des opportunités qu'il faut savoir maîtriser.

Le plus grand défi n'est pas celui de l'accès à la connaissance - qui peut paraître aisé, facilité -, c'est celui de la médiation culturelle, de la critique scientifique, de l'arbitrage sociétal, du lien de la science avec la société...

L'infusion de la culture scientifique est un moyen de renforcer notre culture commune, notre patrimoine historique, social, industriel. La France est un grand pays de chercheurs, de penseurs, d'ingénieurs, avec ses institutions, ses femmes, ses hommes et ses équipes qui ont nourri les progrès d'hier et façonnent continuellement le monde d'aujourd'hui.

La liste de ces femmes et hommes est longue, et mon temps contraint, aussi ne les citerais-je pas, mais l'héritage de leurs travaux dans le développement de notre pays et du monde constitue un élément de fierté pour nos concitoyens, et participe de leur patriotisme culturel.

Parlementaire, un des sujets qui me tient particulièrement à cœur, c'est celui de l'appui des Sciences à la décision publique. Il est important

que toute décision législative ou réglementaire puisse être nourrie par des travaux scientifiques, une réflexion collective documentée.

Que le politique s'appuie sur la réflexion scientifique, et non sur l'exaltation ou l'influence de groupes organisés pour fonder sa décision, même si le jeu, l'engagement politique restent fortement passionnés.

Si la fréquentation de chercheurs m'a révélé les freins qui peuvent exister, particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales, la crainte de voir ses travaux déformés, leurs nuances effacées, leurs limites oubliées pour servir des intérêts politiques – entraîner pour ne pas dire instrumentaliser l'opinion publique ! La méthode scientifique implique le doute, la mise en question...

Je vois aussi l'émergence d'une nouvelle génération de scientifiques, qui tiennent à ce que leurs travaux servent l'intérêt général et sont prêts à dépasser ces craintes, à s'engager dans le débat public pour servir la connaissance, l'innovation, ouvrir des perspectives partagées.

Je fais partie des optimistes, qui voient les progrès où d'autres ne voient que les difficultés, la fabrication de la Loi s'améliore d'années en années ! Les travaux de l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST), qui assume la mission d'information et d'évaluation des grands champs scientifiques et techniques, y contribuent - et ses rapports rapprochent la science et les politiques.

Allons dans le sens de l'Histoire, mais gardons en tête que la confiance accordée à la Science par le politique et le citoyen n'est pas acquise, elle doit être objectivée, débattue au quotidien, appropriée à tous les niveaux de notre société.

Au fil des temps, nous sommes passés de la communication des découvertes, à la vulgarisation (pour sensibiliser, faire passer), à la diffusion (pour faire comprendre, élever le niveau de compréhension), à la participation (pour partager, coopérer).

Non, le réchauffement climatique n'est pas un complot des chinois.

Non, il n'y a pas de « faits alternatifs ».

Oui, il faut se méfier des fausses nouvelles, des renoncements scientifiques.

Ce n'est pas « ma vérité », ce sont des faits qui doivent être exposés.

La science est trop absente du débat pour la présidentielle en cours, où des croyances sont malheureusement brandies en vérités pour animer, fanatiser voire « radicaliser » des adhérents. De tels procédés visent à diviser les français, en faisant prospérer ce qui les divise. Puisse la Science recentrer les débats sur les enjeux réels pour notre pays et ses citoyens, dans une passion pour le progrès partagé, en matière de connaissances, de maîtrise des choix et d'autonomie de jugement.

Lors de l'examen de la loi relative à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche portée par Geneviève Fioraso, le législateur a décidé de cette stratégie nationale de la culture scientifique, technique et industrielle, pour que la Recherche, la connaissance soient réellement au service, au bénéfice de la société. La loi est claire, la stratégie nationale de CSTI est partie intégrante de la Stratégie Nationale de Recherche, qui avec la Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur, constitue aujourd'hui à travers le Livre Blanc, le cap du rôle et du développement des sciences pour notre pays ;

Le temps scientifique et le temps politique sont différents, la stratégie nationale de CSTI vise à combiner les deux. Depuis le vote de la Loi ESR, un cadre collaboratif s'est construit pour atteindre cet objectif: nomination d'un conseil national rénové prenant en compte la gouvernance territorialisée de la CSTI, constitution d'une conférence des acteurs territoriaux, déplacements et échanges lors de forums régionaux. C'est cette élaboration participative qui nous a permis d'aboutir à une stratégie aussi ambitieuse que connectée aux réalités quotidiennes des acteurs de la CSTI, et nous semble-t-il, aux attentes de nos concitoyens.

Cette ambition, c'est d'« éclairer nos concitoyennes et nos concitoyens grâce aux acquis de la science, au partage de la démarche scientifique, c'est leur donner les moyens de développer et/ou renforcer leur curiosité, leur ouverture d'esprit, leur esprit critique, et à lutter contre le prêt-à-penser ».

Grâce à un travail cohérent, le conseil national a transcrit cette ambition en orientations stratégiques, en cibles prioritaires, et thématiques transversales. Les animateurs du conseil national de la CSTI détailleront ces aspects par la suite, c'est pourquoi je terminerai en précisant juste les quatre principes qui ont guidé notre travail :

- Le premier principe réside dans l'affirmation du bien commun. Ce principe fonde l'action collective en matière de CSTI sur le territoire national, qui rassemble l'ensemble des acteurs quelles que soient leurs spécificités, leurs expressions. Chaque gouvernement successif, chaque collectivité peut construire son projet politique de culture scientifique, il est toutefois des enjeux qui ont vocation à rassembler l'ensemble des forces vives, comme le changement climatique, la lutte contre les discriminations, l'éclairage des esprits, l'accessibilité à la culture, le plaisir de découvrir et de partager une culture populaire de qualité.
- Le second principe c'est l'obligation de qualité de l'offre culturelle : qualité scientifique des actions, qualité de la médiation et qualité de la relation au public.
- Le troisième principe c'est une recherche d'appropriation par tous les acteurs, qui nous a conduits à organiser les travaux de manière collaborative pour impliquer chacun selon ses objectifs institutionnels, ses outils, ses possibilités, dans la réalisation et la mise en œuvre de la stratégie nationale.

- Le dernier principe, c'est celui de la subsidiarité. La Loi ESR a confirmé le rôle stratégique de l'Etat, et confié la coordination des actions aux Régions. La stratégie nationale offre donc une articulation consentie entre les orientations nationales, et les politiques régionales qui en partagent les ambitions, et décident des meilleures options de mise en œuvre au regard des spécificités de leurs territoires, de leurs publics et des moyens mobilisables.

Avant de remettre cette stratégie nationale de CSTI à nos Ministres de tutelle, je veux remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à son élaboration. Tous les acteurs de la CSTI, dans les Universités, les musées, les établissements, les collectivités, les organismes de Recherche et les associations que nous avons pu associer, durant ces mois de travail, et qui ont enrichi nos réflexions par leurs propositions, et parfois leurs réserves, qui seront les partenaires durables de la stratégie.

Je remercie tous les membres du conseil national de la CSTI. Nous avons pu nous réunir 5 fois physiquement pour organiser nos travaux, et en mesurer les avancées, l'engagement de plusieurs des membres du conseil, qui ont organisés les auditions, les table-rondes, qui ont réuni et épluché de nombreux rapports et communications afin de recueillir les avis les plus avertis sur les thématiques dont ils avaient la charge.

Je remercie les agents du Ministère de la Culture et de la Communication, du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et plus particulièrement à la Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation, Chère Sylvane Casademont et ses collaborateurs Solène et Nicolas, sans qui le travail n'aurait pas connu d'aussi bonnes conditions. Sylvane dont, je dois le dire, les talents d'écriture et la précision sémantique ont été salués par l'ensemble du conseil.

Aussi, je les invite à me rejoindre pour remettre le fruit de notre labeur collectif à Madame et Monsieur les Ministres.